



# APPEL

## A CANDIDATURES résidence d'artistes

---

# # 2

**FAIRE ENSEMBLE / VIVRE ENSEMBLE**  
Nos espaces publics, enjeux de territoire,  
marqueurs de société.

---

# FAIRE ENSEMBLE / VIVRE ENSEMBLE

## Nos espaces publics, enjeux de territoire, marqueurs de société.

---

### RESIDENCE DE TERRITOIRE 2024/2025

initiée par l'association Bouillonnant Valthère en partenariat avec la commune de Torigny-les-Villes dans le cadre de l'appel à projets «Territoires ruraux, territoires de culture 2024-2025» de la DRAC Normandie.

**Le Bouillonnant Valthère est une jeune association culturelle située à Thèreval, au coeur de l'agglomération Saint-Loise dans la Manche, née de la volonté d'une poignée d'habitants de faire collectivement et pour leur territoire. Elle s'est fixée pour principal objectif d'activer les territoires ruraux et de développer le faire ensemble par l'art et la culture, pensés comme vecteurs de lien social et catalyseurs d'initiatives citoyennes.** Une culture autre, plurielle et multiforme pour découvrir, apprendre, s'enrichir mais également se rencontrer et échanger. Re.créer du lien entre les habitants par la culture pour fédérer, se projeter, donner et prendre forme et passer d'une culture consommée à une culture pratiquée parce que l'on s'investit d'autant plus quand on se sent concerné et valorisé.

La Culture ne doit plus être un outil de merchandising territorial et « une marque de fabrique » réservés aux grandes villes et aux métropoles, elle doit trouver son expression propre et sa place dans les territoires ruraux. Une culture ouverture, transversale , expérimentale, qui prône le partage et la transmission, une culture qualitative mais facile d'accès, parce qu'on peut être petit mais pointu et faire sans trop en dire, une culture récurrente comme socle pour fédérer, une culture de proximité comme un service, à préserver ou développer, parce que la culture est un droit pour tous.

Le Bouillonnant Valthère développe depuis 6 ans, sur la commune de Thèreval, divers projets dont des résidences d'artistes pour immerger la création et les créatifs au cœur des villages, faire découvrir diverses formes d'expressions artistiques avec leurs processus de création et développer le faire ensemble. Fort de cette expérience et de ses résultats, l'association essaime à présent ses projets. **La commune de Torigny-les-Villes a ainsi pu accueillir une première résidence de territoire, de février à mai 2024, qui sera conduite au premier semestre 2025 et dont voici les grandes lignes.**

---

## > UN THEME

### FAIRE ENSEMBLE/VIVRE ENSEMBLE

Nos espaces publics, enjeux de territoire, marqueurs de société.

## > UN CONTEXTE

### Une résidence pour un territoire, Torigny-les-Villes

Torigny-les-Villes est une commune nouvelle située au coeur du département de la Manche. Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016, elle est née de la fusion de quatre communes, Torigni-sur-Vire, Guilberville, Giéville et Brectouville, bien différentes par leur taille, leur physionomie, leur histoire et leur patrimoine. Torigny-les-Villes, avec ses 4 434 habitants, fait partie des trois pôles structurants de Saint-Lô Agglo.

Cette commune nouvelle, est composée d'un centre-bourg, Torigni-sur-Vire, renommé pour son patrimoine exceptionnel et associé au célèbre Château des Matignons, de deux autres communes plus discrètes, Guilberville et Giéville, et de Brectouville. Cette dernière, petite par sa taille avec 151 habitants mais bien connue pour ses Roches du Ham, un des plus beaux sites naturels de la Manche surplombant la vallée de la Vire entre falaises et bocages, fait également rayonner ce territoire. Quatre communes rurales bien différentes mais complémentaires qui offrent un riche panel de cadres de vie et d'activités mais qui cependant se questionnent sur leur place, leur avenir et leur devenir.

Malgré ses nombreux atouts et son dynamisme Torigny-les-Villes semble sur le fil, comme de nombreuses communes rurales françaises, face au monde contemporain et à ses bouleversements. Elle cherche à garder ses habitants par le maintien voire le développement de ses activités, ses services et ses équipements, tout en préservant sa structuration, son échelle, sa physionomie et son authenticité. Torigny-les-Villes par sa localisation privilégiée à proximité de l'A84 reliant le Calvados à la Bretagne, a le label Villages Etapes et compte parmi les trois villes de Saint-Lô Agglo qui bénéficient du programme national Petites Villes de Demain visant à redynamiser 1600 petites villes françaises.

Riche d'un patrimoine architectural et paysager remarquable et de nombreux équipements, la commune, s'applique à faire vivre la culture au coeur

---

de son territoire. Un réseau associatif vivant, dense et varié participe également fortement à la vie et l'animation de la commune. Plus de 140 associations ont été recensées dont des associations culturelles tournées sur le patrimoine, l'écriture ou le théâtre. **La commune cherche à développer une culture autre, ouverte à toutes les disciplines, en lien avec son territoire et participative. Une culture tournée vers ses habitants, parce que la culture est un droit et un bien commun à partager vecteur de lien social, une culture qualitative mais néanmoins simple, transversale et facile d'accès pour se retrouver et faire ensemble.**

## > UNE PROBLEMATIQUE

La résidence de territoire avec son thème **FAIRE ENSEMBLE / VIVRE ENSEMBLE, nos espaces publics enjeux de territoire, marqueurs de société** viendra questionner les espaces publics et la manière dont on peut se rencontrer à Torigny-les-Villes en 2024. **Une problématique nationale reprise à l'échelle locale, commune à tous les territoires, ruraux et urbains qui questionne la place, le rôle, les usages, les pratiques et le sens de nos espaces publics. Simples résidus du construit ou vecteurs et supports de cohésion sociale ? Peu investis ou surinvestis, aseptisés, improvisés, vivants ou figés, nos espaces publics parlent de nous et nous racontent.**

La commune de Torigny-les-Villes peine à trouver sa place en 2024 malgré ses nombreux atouts. Phagocytée par son histoire et son imposant patrimoine, le centre-bourg se questionne, se projette et souhaite se renouveler et s'inscrire dans son époque pour perdurer notamment via l'accompagnement du programme Petites Villes de Demain.

La question du lien social par le faire et le vivre ensemble, posée dans l'intitulé du projet, s'avère cruciale pour ce territoire dont près d'un tiers de la population vit seule. Difficultés à se rencontrer et à échanger entre les quatre communes mais également entre les habitants d'une même commune, la convivialité, le faire et le bien vivre ensemble n'étant pas toujours des valeurs corrélées au milieu rural dans une société marquée par l'individualisme et le repli sur soi.

Les artistes seront amenés à questionner les espaces publics du territoire à l'échelle des 4 communes même si la question des espaces publics touche d'avantage le centre-bourg de l'ancienne commune de Torigny-sur-Vire. Cette dernière possède en effet de nombreux espaces publics bien spécifiques liés à son histoire et celle de son château, comme ses étangs et ses cheminements le long

---

du mur Grimaldi, ses places ainsi que les abords du château et sa cours aux canons. Autant d'espaces souvent pensés comme des écrins, pour mettre en valeur un paysage, un monument ou un bâtiment qui pourront être interrogés, revisités, valorisés, projetés.

**Cette résidence de territoire sera l'occasion rêvée pour les artistes de se réapproprier des biens communs à partager, d'investir une rue, un chemin, une place, un jardin, d'impulser de nouvelles pratiques, de tester de nouveaux usages pour casser les codes, pour faire et penser autrement et collectivement avec et pour les habitants.** En repensant les espaces publics les artistes seront également amenés à questionner nos modes de vie et la place accordée au faire et au vivre ensemble en 2024 à Torigny-les-Villes. Une expérience artistique, collective, transversale et sensible pour remettre les relations humaines et l'humain au cœur du projet.

## > UNE PREMIERE RESIDENCE EN 2024

La commune de Torigny-les-Villes et l'association Bouillonnant Valthère ont accueilli 2 artistes, Mathilde Bennett, plasticienne/scénagraphe et Céleste Thouin, vidéaste, pour une première résidence de territoire, de février à mai 2024. La résidence qui avait déjà comme thème **FAIRE ENSEMBLE / VIVRE ENSEMBLE, nos espaces publics enjeux de territoire, marqueurs de société** a amené les 2 artistes à rencontrer le territoire de Torigny-les-Villes et ses habitants pour co-construire leurs projets. Cette proposition culturelle, nouvelle pour la commune, par son format, sa temporalité, son process et ses objectifs, a su trouver sa place en impulsant une amorce de dynamique de territoire via son volet participatif.

**> Mathilde Bennett a investi l'espace public, discrètement, en s'appuyant et en questionnant un élément incontournable du paysage : le banc public.** Au travers des différents temps de médiation qu'elle a pu mener, avec les élèves du collège, au centre de loisir, à l'EHPAD, mais aussi au cours de discussions avec les habitants rencontrés en chemin, l'idée qu'un banc pouvait s'apparenter à une île dans la ville est apparue. Une ville, un vaste archipel rempli d'habitants, à arpenter et à découvrir en peu de temps : Torigny-les-îles...

Entre février et mai 2024, un certain nombre de boîtes aux lettres ont fait leur apparition au sein de la commune, accrochées à 7 «bancs-îles» bien singuliers ; l'idée étant que grâce à cet ajout, les bancs deviennent des lieux à part entière, repérables, des débuts de «chez-soi», à l'extérieur. Un travail de collecte a alors

---

débuté. Objectif : recueillir la parole, ou plutôt les pensées des habitants. Que se passe-t-il lorsqu'on offre la possibilité à la population de s'exprimer ? Mathilde a souhaité montrer comment, par le simple geste d'installer une boîte aux lettres, un espace de liberté pouvait engendrer une émulation, au sein de la population. Une vague de poésies, de convictions, de revendications mais aussi d'amour a tenté de faire déborder les boîtes à lettres de «Torigny-les-îles ». Plus de 40 textes ont été récoltés et triés par thème, avant d'être mis en page par l'artiste dans un journal. Des photographies, collages et textes issus d'ateliers menés avec différents publics ont rejoint le corpus de textes au sein de cette édition inédite. Un kiosque, à journaux, a été créé pour l'occasion afin de présenter le processus créatif mais également l'édition. Les journaux ont ensuite été offerts aux participants, mais aussi plus largement aux habitants lors de la restitution puis à la médiathèque, permettant ainsi à la population d'accéder aux journaux en libre service.

Mathilde Bennett est venue questionner publiquement, par l'objet «banc», notre rapport à l'autre, à la place que nous lui accordons et que nous lui faisons dans l'espace public et plus largement dans nos vies. Son édition, nourrie en partie des productions écrites et plastiques des habitants, a ouvert un espace public de parole, propice aux échanges et à la rencontre.

> Désireux de s'éloigner de ce que Torigny-les-Villes nous livre spontanément, son château, son mur et ses étangs, **Céleste Thouin est allé à la rencontre des habitants pour nous parler du territoire, avec son histoire, ses histoires et ses espaces publics.** Loin d'un protocole contraint, l'artiste va à la rencontre de l'autre, délicatement et sans être intrusif, invitant les personnes rencontrées à s'exprimer sur ce qu'elles souhaitent. Les gens se livrent et parlent de ce qui compte à leurs yeux et de ce qui les accroche et les raccroche à leur territoire, une maison, un métier, une rencontre, une place, une initiative, une époque.... Ces histoires, collectées dans les 4 communes qui composent Torigny-les-Villes, racontent par l'image et les mots, le quotidien passé et présent, le collectif mais aussi l'intime. «*Il m'est arrivé de vous connaître. Chronique d'une petite ville de la Manche*», est un film qui offre, lui aussi, un espace de parole aux habitants. Mettant l'accent sur le caractère rural du territoire, le documentaire questionne, en creux, via ses portraits, la place du collectif et du faire ensemble.

L'édition de Mathilde et la vidéo de Céleste sont consultables depuis le lien suivant <https://torignylesvilles.fr/exposition-celeste-mathilde/>

---

# DESCRIPTIF DU PROJET

---

## > Une résidence de territoire, participative et à thème

L'appel à candidature concerne :

- **une résidence de territoire** afin d'ancrer le projet et ne pas produire hors sol. Le projet de l'artiste sera pensé sur mesure, pour et avec le territoire de Torigny-les-Villes, commune située au cœur du département de la Manche en Normandie. C'est travailler in situ, contextualiser un projet pour faire adhérer la population et prendre en considération un lieu, un milieu et ses habitants, montrer à la fois ce qui se pense et ce qui se fait. L'artiste ne sera pas accueilli en résidence pour poursuivre son travail et ses recherches personnelles.

- **une résidence participative et collaborative** pour aller vers les habitants et les associer aux démarches de création et de production. L'artiste devra être en mesure d'impliquer, d'associer et de travailler avec différents publics pour les rendre actifs et acteurs dans les différentes phases de production. Inciter à faire collectivement et s'impliquer, c'est s'intéresser et valoriser les habitants et leur territoire, les fédérer autour de projets partagés tout en créant du lien.

- **une résidence à thème avec un sujet et une problématique** pour inscrire le projet artistique dans le quotidien et aborder en milieu rural par l'art et la culture des questions de société et d'actualité pour en débattre publiquement et collectivement. Les productions de l'artiste soulèveront des questionnements, amèneront des débats et pourront ouvrir et envisager des possibles.

## > Un sujet

### **FAIRE ENSEMBLE / VIVRE ENSEMBLE**

**Nos espaces publics, enjeux de territoire, marqueurs de société.**

Le sujet, composé en 2 parties, devra être analysé et traité dans son ensemble.

## > La résidence accueillera 2 artistes

**Chaque artiste développera son projet en autonomie mais une articulation entre les 2 projets devra être travaillée afin d'apporter unité et cohérence.**

Les artistes seront accueillis sur des temps décalés mais auront cependant des

---

temps de présence communs pour découvrir collectivement le territoire (les partenaires, les personnes ressources...) et co-construire la restitution de leurs productions. Le sujet est commun aux deux artistes et les candidatures sont individuelles.

**Les artistes sélectionnés seront complémentaires, afin d'apporter de la cohérence au projet global, et issus de disciplines différentes.**

La résidence comportera bien les productions de 2 artistes qui pourront venir dialoguer, faire écho ou se compléter. La résidence devra marquer à la fois le territoire et les esprits. Les productions pourront déboucher sur une réalisation matérielle et venir s'inscrire de manière pérenne sur la commune afin de garder une trace de la résidence. Les « productions finales » seront restituées et inaugurées en fin de résidence et accompagnées d'un temps festif et convivial.

### **> L'appel à candidature s'adresse aux disciplines suivantes :**

- plasticien.ne.s
- graphistes
- illustrat.rice.eur.s
- paysagistes
- architectes
- designers, designers graphiques
- photographes
- vidéastes
- musicien.ne.s
- danseu.se.r.s
- circacien.ne.s
- écrivain.e.s
- conteu.se.r.s
- etc .....

L'appel à candidature est ouvert à de nombreuses disciplines la problématique pouvant être abordée et traitée sous différents angles et par de multiples professionnels. Un même artiste peut avoir plusieurs compétences et par conséquent s'inscrire dans différents domaines. Si votre discipline ne figure pas dans la liste vous pouvez tout de même postuler et nous convaincre dans la lettre de motivation de la pertinence de votre réponse artistique pour le territoire.

**Aucune discipline ne sera privilégiée.** Les artistes peuvent utiliser, exploiter, mixer divers médiums (photographie, dessin, peinture, sculpture, mobilier, micro-architecture, aménagement végétalisé, installation sonore...).

---

Bien que la première résidence ait accueilli une plasticienne et un vidéaste, il ne nous semblerait pas opportun de supprimer ces disciplines pour cette reconduction de projet, les productions dans ces champs disciplinaires pouvant revêtir de multiples formes d'expression. Pour cette seconde année, l'appel à candidature reste donc ouvert à toutes disciplines artistiques. Les artistes devront proposer un projet favorisant la mise en oeuvre collective de productions pouvant trouver leurs places et leurs expressions dans l'espace public.

**> Les artistes devront impérativement intégrer dans leur démarche de création un volet participatif.** La résidence devra comporter un volet participatif, dans le processus de création et/ou la phase de production/fabrication, qui permettra d'impliquer et de rendre acteurs et actifs les différents publics (grand public, scolaire, associatif...). Les artistes seront amenés à co-construire leur projet avec des publics volontaires qu'ils devront mobiliser. L'association, la mairie et les autres partenaires viendront en appui pour faciliter les rencontres.

**> Les artistes auront des temps de médiation avec les différents publics**

La résidence impliquera pour les artistes d'être ouverts aux autres, valeur essentielle dans ce projet. Les artistes devront être en mesure de partager et échanger avec les différents publics, captifs mais également volontaires, leur démarche et leur processus créatif. Des temps de médiation seront aménagés spécialement pour les scolaires.

**> Les artistes devront communiquer leur projet de manière numérique**

Un blog, une page Facebook ou un compte Instagram devront être mis en place en début de résidence par les 2 artistes afin de partager et communiquer avec leurs mots l'évolution de leur projet. Ce critère sera pris en compte dans la sélection des candidatures. Cette mission ne sera pas assurée par le Bouillonnant Valthère. Une identité commune (titre, logo....) pourra être définie par les 2 artistes pour communiquer sur le projet global.

**> Les 2 artistes devront être en mesure de travailler ensemble mais également en équipe et d'échanger avec les différents partenaires**

Les artistes seront amenés à échanger et travailler ensemble lors de la première semaine de résidence qui leur sera commune ainsi que pour la co-construction de la restitution. Ils devront également aller à la rencontre des habitants et des partenaires (élus, représentants d'institutions...). Au delà de leurs compétences professionnelles les artistes qui postulent doivent posséder certaines aptitudes humaines afin de ne pas se retrouver en difficulté.

---

Etre un minimum communicant, avenant, extraverti pour aller à la rencontre de l'autre sans être intrusif, proposer, fédérer, initier, impulser une dynamique, autant d'atouts que nous recherchons et qui vous seront précieux pour développer un projet participatif en milieu rural.



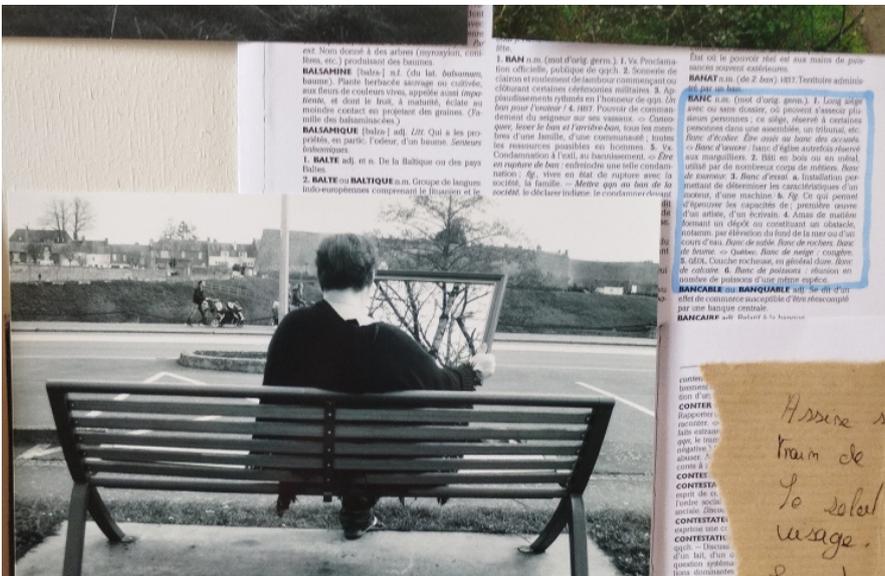
**FAIRE ENSEMBLE/VIVRE ENSEMBLE**  
Nos espaces publics, enjeux de territoire,  
marqueurs de société.

Résidence #1  
Torigny-les-Villes 2024  
avec Mathilde Bennett et Céleste Thouin



**FAIRE ENSEMBLE/VIVRE ENSEMBLE**  
Nos espaces publics, enjeux de territoire,  
marqueurs de société.

Résidence #1  
Torigny-les-Villes 2024  
avec Mathilde Bennett et Céleste Thouin



**FAIRE ENSEMBLE/VIVRE ENSEMBLE**  
Nos espaces publics, enjeux de territoire,  
marqueurs de société.

Résidence #1  
Torigny-les-Villes 2024  
avec Mathilde Bennett et Céleste Thouin

---

# MODALITES DE LA RESIDENCE

---

## > Durée

La résidence se déroulera sur 4 semaines non consécutives par artiste, soit 28 jours de présence répartis sur le 1er semestre 2024. Un calendrier sera établi avec les artistes retenus en amont de la résidence. Les artistes pourront être mobilisés certains week-ends.

## > Période

De début février à début juin 2025

## > Lieu

La résidence se déroulera sur la commune de Torigny-les-Villes, qui regroupe les anciennes communes de Torigni-sur-Vire, Guilberville, Brectouville et Giéville. Cette commune nouvelle se situe au centre du département de la Manche, en Normandie. Les artistes seront amenés à se déplacer sur les différentes communes et différents sites.

## > Rémunération

Chaque artiste percevra une indemnité de 4 000 € pour 4 semaines de résidence soit 28 jours de présence. Une enveloppe de 1 000 € sera également accordée à chaque artiste pour l'achat de matières premières et fournitures. Une convention sera signée entre l'artiste, l'association et la commune.

## > Hébergement

Les artistes seront hébergés en gîte sur la commune de Torigny-les-Villes.

## > Lieux de fabrication et production

Les artistes pourront disposer de différents lieux de fabrication en fonction de la nature des productions réalisées. Les lieux proposés comportent tous de nombreuses commodités (espaces de travail vastes, accès internet, photocopieur...). Les artistes devront cependant apporter leur matériel personnel type PC et tout autre matériel spécifique nécessaire à leurs productions.

## > Accompagnement

Le Bouillonnant Valthère, qui porte le projet et en assure la coordination, accompagnera les artistes dans le projet et sera leur interlocuteur. Les artistes

---

devront être autonomes dans leurs productions. Un appui logistique et technique pourra être apporté ponctuellement par les agents techniques de la commune de Torigny-les-Villes.

Les artistes devront avoir un mode de transport pour pouvoir être autonomes et se déplacer librement sur le territoire, la commune de Torigny-les-Villes ne bénéficiant pas du réseau de transport en commun de l'agglomération de Saint-Lô.

---

## MODALITES DEPOT DE CANDIDURE

---

**> limite dépôt des candidatures : 20 novembre 2024**

**> étude des candidatures : mi décembre 2024**

Pour postuler merci de bien vouloir nous retourner les pièces suivantes :

- > le formulaire administratif complété
- > un Curriculum Vitae à jour, avec parcours et expériences
- > un dossier de références de 12 pages maximum avec 6 projets maximum comportant des visuels et des textes synthétiques
- > une lettre de motivation précisant notamment :
  - votre lecture et interprétation du sujet
  - la place du participatif dans votre démarche de création
- > l'ensemble des documents doit être envoyé au format PDF et ne doit pas excéder 20 Mo

**Merci de bien vouloir nous retourner le dossier  
uniquement en version numérique,  
20 novembre 2024 dernier délai  
à [bouillonnantvalthere@gmail.com](mailto:bouillonnantvalthere@gmail.com)**

Les dossiers seront soumis à un comité de sélection composé de représentants des différents partenaires (DRAC Normandie, CAUE de la Manche, élus et agents de Torigny-les-Villes, représentant du programme Petite Ville de Demain, représentant de Saint-Lô Agglo, représentants du Conseil Départemental de la Manche et chargé de mission du Bouillonnant Valthère).

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

**Pour toute question concernant l'appel à candidature, merci de contacter Nadine Portier, coordinatrice du projet : [bouillonnantvalthere@gmail.com](mailto:bouillonnantvalthere@gmail.com)**

# RESIDENCE #2

Torigny-les-Villes 2025

FAIRE ENSEMBLE / VIVRE ENSEMBLE

Nos espaces publics, enjeux de territoire,  
marqueurs de société.

n° dossier :

---

## FORMULAIRE ADMINISTRATIF DEPOT DE CANDIDATURE

discipline(s) :

nom :

prénom :

date et lieu de naissance :

adresse :

n° téléphone fixe et portable :

adresse mail :

site internet, blog, page FB :

n° sécurité sociale:

n° SIRET/MDA :

permis de conduire : oui / non

véhicule : oui / non

autres informations :

date :

signature :



1 rue des Charmilles - Hébécrevon  
50180 THEREVAL  
06 37 79 07 98  
bouillonnantvalthere@gmail.com  
www.facebook.com/Bouillonnant-Valthère

Soutenu  
par

